

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 15

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation : 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, CARIDROIT Sylvie, LORENZATO Jean, MAZET Véronique, FLAN Laëtitia, BALDINI Wilfried, LAVERGNE Pauline, RAFFAELLO Julien, SOULIÈS Martine formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

Étaient représentés : Mr SANCHEZ Pascal donne pouvoir à Mme SOULIÈS Martine
Mr GAZEAU Christophe donne pouvoir à Mme BOSIO Anaïs

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°20260804- 05
Désignation des délégués communaux
au Syndicat intercommunal des transports scolaires
d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie

M. le Maire indique qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de désigner les délégués aux syndicats et différents organismes auxquels la commune est affiliée. Afin que ces syndicats et autres organismes puissent élire leur Président et leur bureau, il y a lieu de procéder à l'élection des délégués communaux.

Monsieur le Maire propose aux conseillers que l'élection de tous les délégués municipaux se fasse par un vote public. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition.

M. le Maire indique que la commune dispose d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie.

Sont candidats :

Mr CHAZALLON Didier, Délégué titulaire

Mme MAZET Véronique, Délégué suppléant.

M. le Maire fait procéder à l'élection.

AR Prefecture

047-214700437-20260408-2026080405-DE
Reçu le 09/04/2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, élit, avec la totalité des voix, en tant que :

- délégué titulaire au Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie : Mr CHAZALLON Didier.
- délégué suppléant au Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires d'Aiguillon et de Port-Sainte-Marie : Mme MAZET Véronique.

La Secrétaire de séance
Rachel BIASON



Pour copie conforme,
A Buzet-sur-Baïse, le 9 Avril 2026

Le Maire,
Christophe SANS

